

Grandir

Le magazine d'ACTION ENFANCE
N° 100 / Décembre 2018

ensemble

suivez-nous
Et partagez notre actualité
et nos engagements
sur Facebook, Twitter
et Instagram



**Regards d'anciens
sur leur placement
en Village d'Enfants**
P. 14

**Offrir un soutien
au quotidien** P. 4

03 —

La Fondation en actions

ACTION ENFANCE partenaire de Loïck Peyron pour la Route du Rhum 2018.

04 —

Dossier

Offrir un soutien quotidien –

Pour ce numéro 100, François Vacherat, directeur général de la Fondation, est allé à la rencontre des éducateurs, des enfants et des anciens accueillis dans nos Villages et Foyers.

12 —

Au cœur des territoires

Zoom sur le Village d'Enfants de Soissons.

13 —

La Fondation et vous

Témoignage du petit-fils de Suzanne Masson.

14 —

Comment ça marche ?

Regards d'anciens sur leur placement en Village d'Enfants.



Grandir ensemble — 28, rue de Lisbonne, 75008 Paris / Tél. : 01 53 89 12 34 / Fax : 01 53 89 12 35 / CCP 17115-61 Y Paris.

Directeur de la publication : Pierre Lecomte. **Responsable éditoriale** : Isabelle Guénot.

Rédaction : Dominique Ortin-Meaux, Sophie Costes, Isabelle Guénot, Julie Basset, Aurélie Jorgowski-Biard

Crédits photos : iStock, Fotolia, X. Renault, ACTION ENFANCE, DR.

Infographie : Lorenzo Timon. **Conception graphique et réalisation** : Unédite.

Impression : Imprimerie La Galiote-Prenant. Imprimé sur Condat 90 g.

Dépôt légal : 4^e trimestre 2018. **ISSN** : 1624 4540.

Pour des raisons de confidentialité, nous avons modifié les photos et les prénoms des enfants de nos articles.

 **PEFC** 10-31-1291 / Certifié PEFC / pefc-france.org

ACTION ENFANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Pierre Lecomte

Vice-présidente : Catherine Boiteux-Pelletier

Secrétaire : Anne Floquet

Treasorier : Bruno de Charentenay

ADMINISTRATEURS

Claire Carbonaro-Martin, Bruno Giraud, Aude Guillemain, Béatrice Kressmann, Jean-Xavier Lalo, Marie-Emmanuelle Hochereau, Bernard Pottier, Bruno Rime

COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT

Claire Trouvé

Suzanne Masson :

fondatrice d'ACTION ENFANCE

Fondation Mouvement

pour les Villages d'Enfants

Bernard Descamps : *cofondateur*

28, rue de Lisbonne

75008 Paris

Tél. : 01 53 89 12 34

Fax : 01 53 89 12 35

CCP 17115-61 Y Paris

www.actionenfance.org



PIERRE LECOMTE,
PRÉSIDENT
DE LA FONDATION
ACTION ENFANCE

Être présent pour les enfants

À l'occasion de son numéro 100, *Grandir ensemble* marque le chemin parcouru depuis la première maison à Levallois, la création du Mouvement pour les Villages d'Enfants jusqu'à la Fondation ACTION ENFANCE, avec, au fil de ces 60 années, une même ligne directrice : « Être présent pour les enfants ». C'est aussi une bonne occasion pour partager avec vous, fidèles lecteurs, où nous en sommes et ce vers quoi nous tendons afin de répondre toujours plus étroitement aux besoins des jeunes qui nous sont confiés.

Consolider nos modes d'accueil. Nos Villages d'Enfants et nos Foyers sont aujourd'hui bien identifiés et reconnus par tous nos partenaires, au premier rang desquels les Conseils départementaux. Il nous faut néanmoins poursuivre nos efforts en évaluant régulièrement la qualité de notre accueil de type familial, en donnant la parole à toutes les parties prenantes, dont les enfants, les éducateurs et ceux qui ont quitté nos établissements (vous découvrez leurs témoignages dans le dossier p. 4). Et, bien sûr, en associant mieux encore les parents à l'accompagnement de leurs enfants.

Renforcer les parcours des enfants et des jeunes accueillis à la Fondation. Pour certains des jeunes que nous accueillons, un retour en famille est possible. Pour d'autres, nous les accueillerons jusqu'à leur majorité. Il nous faut donc faciliter leurs parcours en articulant mieux le passage des Villages aux Foyers puis à la semi-autonomie, en favorisant pour chacun leur parcours scolaire avec un projet professionnel, ambitieux et réaliste. Tout en continuant à les accompagner une fois qu'ils ont quitté la Fondation, à 18 ans ou, au plus tard, à leurs 21 ans.

La Protection de l'enfance évolue, nous aussi. Néanmoins, certains besoins ne trouvent actuellement pas de réponse au sein de notre dispositif. Pour les jeunes concernés, nous devons expérimenter de nouveaux modes d'accueil : accueil séquentiel, séjours de rupture, accompagnement à domicile.

Nous adapter tout en préservant l'originalité de notre projet éducatif. Notre Fondation doit prendre en compte toutes ces évolutions en consolidant son modèle économique – gage de son indépendance –, en adaptant son organisation et ses modes de fonctionnement, en renforçant sa communication auprès de tous les intervenants. **Nous ne manquons ni de projets ni d'ambition pour que ces enfants et ces jeunes grandissent et s'épanouissent au mieux de leurs capacités, grâce à votre soutien.**

Merci pour votre fidélité tout au long de notre action. ❁

ROUTE DU RHUM

Loïck Peyron aux couleurs d'ACTION ENFANCE

grâce à votre générosité



Pour l'édition 2018 de la Route du Rhum, Loïck Peyron a choisi de naviguer aux couleurs de la Fondation ACTION ENFANCE.

Tous les enfants et jeunes de nos Villages et Foyers ont été embarqués dans cette belle aventure.

Le 4 novembre dernier, Loïck Peyron, tenant du titre de la Route du Rhum Destination Guadeloupe 2014, a pris le départ de Saint-Malo pour rejoindre Pointe-à-Pitre, en Guadeloupe, à bord de son petit trimaran jaune nommé *Happy*. Cette année, le marin multi-lauréat de grandes courses de par le monde a relevé le défi de naviguer à l'ancienne et de réaliser une traversée historique, muni de sa seule carte maritime et d'un sextant, pour tracer sa route.

DES VALEURS COMMUNES

— Dans ce défi original, Loïck Peyron a été entouré et soutenu par la Fondation ACTION ENFANCE, son partenaire pour cette course mythique. « *Les valeurs que Loïck Peyron n'a cessé de porter tout au long de sa carrière sont aussi celles qui constituent le moteur de la Fondation et qui guident son développement depuis 60 ans. Nous sommes ravis et honorés que ce célèbre marin ait souhaité s'engager à nos côtés. Pour ACTION ENFANCE, ce partenariat est un véritable booster de visibilité*

dont nous avons besoin pour exister auprès des publics et mettre un coup de projecteur sur la cause de la Protection de l'enfance », précise François Vacherat, directeur général d'ACTION ENFANCE.

« *C'est au détour d'une rencontre que cette belle histoire entre Loïck Peyron et la Fondation débute, un "alignement des planètes" comme il le dit si bien. Loïck Peyron était à la recherche d'un partenariat porteur de sens. Sensible à la cause des enfants, c'est tout naturellement qu'il a décidé de naviguer aux couleurs d'ACTION ENFANCE. Une évidence aussi pour la Fondation qui organisait, dans les années 1960, les premières colonies de vacances autour de stages de voile à Loctudy* », explique Caroline Mathias-Vigy, directrice de la Communication et de la Collecte.

UNE AVENTURE HUMAINE

— Soixante enfants et éducateurs de la Fondation ont été hébergés gracieusement par notre partenaire du Domaine des Ormes, du 26 au 28 octobre derniers, pour assister au baptême du trimaran *Happy* à Saint-Malo,



organisé spécialement pour eux. Laetitia et Gabriel, dont les dessins ont retenu l'attention de Loïck Peyron, ont eu l'honneur d'inaugurer le bateau, en tant que marraine et parrain représentant l'ensemble des enfants présents. Tous les jeunes ont ensuite pu visiter le trimaran en compagnie du célèbre navigateur, découvrir la vie de marin solitaire... Une rencontre enrichissante et des moments emplis de beaux souvenirs.

Avant cette rencontre, fin août, quatre jeunes accueillis au Village de Monts-sur-Guesnes s'étaient rendus au Trophée des Multicoques pour lancer le partenariat et hisser le spi aux couleurs d'ACTION ENFANCE, symbole fort de cette histoire écrite à quatre mains. ✕

Cette opération a été financée notamment grâce au soutien de

CORNET VINCENT SEGUREL

LES ORMES
DOMAINE & RESORT

GROUPAUTO



ENGAGEMENT

« C'est émouvant de faire rêver les enfants »

— « *J'ai participé à la Route du Rhum pour la 8^e fois sur mon petit trimaran *Happy*, qui portait les couleurs de la Fondation ACTION ENFANCE. Pourquoi ? Quitte à porter des couleurs autant que ça serve à quelque chose. Je trouve émouvant de faire « traverser l'Atlantique » aux enfants et de les faire rêver*

avec quelques poissons volants. D'autant plus que ce sont des enfants qui ont vécu des difficultés familiales très lourdes. Je suis moi-même issu d'une fratrie de cinq enfants. Permettre à des frères et sœurs de grandir ensemble me touche profondément. » ✕

Loïck Peyron, navigateur



OFFRIR un soutien quotidien

En 60 ans, la Protection de l'enfance et les jeunes concernés ont bien évolué, tout comme la société française. Pour la Fondation ACTION ENFANCE, être au plus près des besoins de l'enfant, répondre de la manière la plus adaptée à des situations toujours plus complexes représentent un enjeu sur le long terme et un pari de chaque jour.

Que veut dire être éducatrice/teur familial à la Fondation ? Comment assurer la protection des enfants tout en laissant de la place à la vie sans mettre en péril la responsabilité des professionnels ? Comment l'attachement est-il vécu par les éducateurs familiaux et comment les anciens ont-ils profité de la bienveillante attention de ces adultes à leurs côtés ? Comment accompagner les enfants vers l'autonomie

et comment ces jeunes, devenus autonomes, avancent-ils dans leur vie ? Au travers de trois rencontres organisées en septembre 2018, François Vacherat, directeur général d'ACTION ENFANCE, a abordé ces questions – et bien d'autres – avec des éducateurs d'un Village d'Enfants et d'un Foyer d'adolescents de Seine-et-Marne, des enfants actuellement accueillis dans le Village d'Enfants de Bar-le-Duc et des jeunes, anciens des Villages, vivant en région parisienne.



François Vacherat, entouré par des éducatrices et des éducateurs du Village d'Enfants de Cesson et du Foyer de La Passerelle.

1^{re} rencontre les éducateurs

« Un métier d'écoute, d'accompagnement et de protection »

Entre confrontation d'expériences et partage d'anecdotes, des éducatrices et des éducateurs du Village d'Enfants de Cesson et du Foyer de La Passerelle à Melun ont longuement échangé au cours d'une discussion à bâtons rompus, souhaitée par François Vacherat. Morceaux choisis.

Qui sont nos grands témoins ?



MARTINE BARROSSO
éducatrice familiale
au Village d'Enfants
de Cesson



AVELYNE BOUTOUYRIE
éducatrice familiale
au Village d'Enfants
de Cesson



MARIE MESSIEN
éducatrice
à La Passerelle



TIPHANY TAGWERKER
éducatrice au service
des appartements
de semi-autonomie
de La Passerelle



DIANA LOPEZ
éducatrice
à La Passerelle



ALEXANDRE FORT
chef de service
à La Passerelle

DES TALENTS D'ÉQUILIBRISTES

— **Martine** : Notre métier consiste à accompagner et soutenir dans son projet l'enfant que l'on accueille – souvent très jeune. Avec cette spécificité propre à la Fondation, l'accueil de frères et sœurs ensemble, qui rend ce travail particulièrement riche et intéressant. Lorsque les fratries arrivent, nous devons prendre le temps de comprendre les liens qui les unissent, ce qui nécessite parfois de les séparer pour mieux les réunir.

— **Avelyne** : Le rythme de travail dans les Villages, avec des séquences consécutives de trois jours et trois nuits, permet d'aborder les choses en profondeur avec chaque enfant et sa fratrie. Pendant ces périodes, nous vivons 24 h sur 24 avec les enfants, ce qui nous permet de mettre beaucoup de choses en place.

— **Tiffany** : Notre mission est de les accompagner dans tous les aspects de leur vie et de préparer leur envol personnel et professionnel. Le service des appartements est la dernière prise en charge avant la fin du placement. L'enjeu est de taille.

— **Marie** : Concernant les adolescents, nous devons les accompagner vers leur autonomie en prenant en compte leur

contexte, leurs repères, leur famille, leurs amis et les personnes qui ont compté pour eux, éducateurs ou autres.

— **Alexandre** : Le souci de la protection est l'une de nos premières missions. Tous les éducateurs ont cela en tête, sachant que l'approche évolue entre un enfant de 2 ans et un jeune en semi-autonomie à qui l'on doit apprendre à se protéger lui-même.

— **Martine** : Je crois qu'il est aussi de notre devoir de faire en sorte qu'ils grandissent comme des enfants « lambda ». On leur renvoie sans cesse qu'ils sont des enfants placés. C'est important, par exemple, d'accompagner les enfants du club de foot à un match, comme le feraient des parents.

« Entre le Village d'Enfants et le service de semi-autonomie, nos façons de faire diffèrent, mais nous conservons la même mission autour de l'enfant. » —

AVELYNE BOUTOUYRIE,
ÉDUCATRICE FAMILIALE, VILLAGE
D'ENFANTS DE CESSON

→ LE QUOTIDIEN PARTAGÉ

— **Alexandre** : L'une des grandes qualités de l'éducateur réside dans la clarté et la persévérance à aller jusqu'au bout de ce qu'il met en place. C'est par des actes concrets, en montrant au jeune que l'on est capable de faire bouger les choses pour lui, que l'on tisse une relation de confiance réciproque.

— **Marie** : Vivre au quotidien avec les enfants réclame beaucoup de patience, de soin et d'attention. Nous voulons parfois faire respecter des règles et un certain cadre, sans prendre le temps de créer un lien de confiance avec un jeune que l'on doit aider à se projeter dans sa vie future. Eh bien, cela ne marchera pas.

— **Tiphany** : Surtout ne jamais jouer un rôle. Cela veut dire aussi, en termes éducatifs, accepter de faire des erreurs.

« Avec certaines familles, nous nous trouvons dans un partage éducatif. Ce n'est pas commun, mais c'est génial quand les parents nous font confiance tout en étant très présents auprès de leur enfant. » —

MARTINE BARROSSO,
ÉDUCATRICE FAMILIALE, VILLAGE
D'ENFANTS DE CESSON



Marie Messien, Tiphany Tagwerker et Alexandre Fort.

— **François Vacherat** : Vivre au quotidien auprès de vous, cela permet aussi aux enfants d'expérimenter qu'un adulte peut faire des erreurs. C'est important pour eux de se rendre compte que vous êtes des adultes avec des compétences particulières mais que vous êtes également faillibles et non pas omnipotents ou omniscients. Et que certaines limites de votre engagement à leurs côtés, parfois, tiennent à des décisions extérieures, notamment de la part des juges.

L'EXPÉRIENCE DE L'AUTONOMIE

— **François Vacherat** : Il y a deux points que j'aimerais particulièrement aborder avec vous. Le sujet de l'attachement. Et celui de vivre sa vie, faire ses expériences, ce qu'on appelle la prise de risque. Comment permettre que des jeunes expérimentent leur autonomie sans que cela compromette leur intégrité mais aussi votre intégrité professionnelle ?

— **Tiphany** : C'est très compliqué, parce que nous ne sommes pas le représentant légal de l'enfant. Il faut demander des autorisations pour tout, même pour une chose aussi banale que de le laisser aller chercher du pain tout seul. Lorsque les jeunes ont 18 ans, nous devons toujours les protéger, certes, mais ils sont majeurs.

— **Avelyne** : C'est la notion de risque partagé ou plutôt de responsabilité partagée. S'il arrive un problème à l'enfant que j'ai autorisé à aller chercher du pain, ou à un plus grand autorisé à rentrer plus tard le soir, je me sens responsable, mais mon chef de service aussi.

— **François Vacherat** : Il est nécessaire de prendre ces risques calculés. L'autonomie, c'est aussi apprendre à se protéger soi-même et c'est une condition *sine qua non* pour grandir. Comment faire en sorte que vous vous sentiez confortés dans les décisions que vous prenez ?

— **Diana** : Cela implique de réévaluer constamment le risque, de voir ce qui est de l'ordre du raisonnable ou du prématuré. C'est la différence entre le risque et la responsabilité pénale.

— **Martine** : L'important, c'est que ces décisions soient prises en concertation avec l'ensemble de l'équipe éducative et que tout le monde soit au clair et à l'aise avec cela.

— **Tiphany** : J'aborde régulièrement ce sujet avec les jeunes qui ne comprennent pas que l'on fasse une déclaration de fugue parce qu'ils ont du retard le soir et que nous sommes sans nouvelles. Mais ils sont sous notre responsabilité.



Repousser les limites du temps

« Au retour de séjours chez leurs parents, les adolescents ne nous racontent pas grand-chose contrairement aux enfants de 6 ou 8 ans. En général, les parents qui raccompagnent leurs enfants sont des parents très angoissés, très inquiets pour l'avenir de leurs enfants. » —

DIANA LOPEZ, ÉDUCATRICE, FOYER D'ADOLESCENTS LA PASSERELLE

— **Alexandre** : En effet, plus d'autonomie, c'est aussi plus de contraintes pour le jeune qui doit respecter ses engagements du Contrat jeune majeur ou du contrat de séjour avec l'établissement.

LA FORCE DE L'ATTACHEMENT

— **Martine** : Dans nos formations initiales, on nous enseigne plutôt la distanciation dans l'exercice de notre métier, pour éviter de nous retrouver trop dans l'affect. Mais c'est important de comprendre ce que signifie l'attachement dans la construction de l'enfant que l'on va accompagner jour après jour et cela s'apprend.

— **Marie** : L'attachement d'un jeune à ses éducateurs peut être extrêmement fort. Je pense à un jeune qui vient de rejoindre La Passerelle. Il a tellement confiance en son ancienne éducatrice familiale qu'il la questionne pour toutes ses décisions. Il vérifie notre positionnement avec ses anciens éducateurs.

— **François Vacherat** : De quoi êtes-vous le plus fiers ?

— **Avelyne** : De la manière dont les enfants que l'on a accompagnés évoluent, de ce qu'ils deviennent tout simplement.

— **Marie** : Je suis fière quand un jeune montre la photo d'une sortie que nous avons faite quelques mois plus tôt. Fière d'être le repère d'un souvenir particulier.

— **Martine** : Il y a deux ans, j'ai reçu l'appel d'un jeune que j'ai accompagné pendant plus de cinq ans. Il me dit qu'il vient de terminer

L'accompagnement vers l'autonomie et la gestion de l'après placement sont deux grands enjeux de la Protection de l'enfance.

Pour les éducateurs, c'est une source particulière de difficultés. En effet, la prise en charge des jeunes par les Départements s'arrête à 18 ans. Les Contrats jeunes majeurs, de moins en moins fréquents et d'une durée de plus en plus courte, ne reportent que modérément l'échéance fatidique de la sortie du soutien de l'Aide sociale à l'enfance (ASE). Malgré tout le travail en amont, le jour des 18 ans sonne souvent comme un couperet. Tiphany Tagwerker, éducatrice à La Passerelle, se souvient avec émotion du jeune mineur étranger qu'elle a dû « mettre dehors » avec ses valises le jour de ses 18 ans. « Je l'ai accompagné à la gare. Dans la voiture au retour, je dois reconnaître que j'ai pleuré. Qu'allait-il trouver ? », raconte-t-elle.

La question de l'autonomie

Lors de cette réunion, le cas de Nicolas, 17 ans et demi, qui vient d'intégrer le service de semi-autonomie après plusieurs années au Village d'Enfants de

Cesson a alimenté la discussion. Ce jeune « très ritualisé, en forte demande de repères » aux dires de ses éducateurs, n'est pas encore prêt pour cette vie indépendante, loin du regard bienveillant des adultes du Village d'Enfants. « Cela pose crûment la question de l'âge limite de sortie de placement », souligne François Vacherat. *Que ce jeune soit un mineur étranger non accompagné ou un jeune placé parce que sa situation de famille l'a imposé, nous devons aller au bout de notre accompagnement. La plupart des jeunes ne sont pas prêts à vivre en totale autonomie à 18 ans. Il faut consolider son accompagnement jusqu'à ce qu'il n'ait plus besoin de nous et donc que la Fondation s'appuie sur l'aide généreuse des donateurs. Nous ne pouvons pas le lâcher dans la nature, parce que j'imagine combien cela doit être douloureux, pour vous aussi, d'un point de vue professionnel et humain. »*

Un engagement pour ACTION ENFANCE, qui poursuit sa réflexion sur l'évolution du Service de Suite de la Fondation. ☉



son mémoire de fin d'études de cinéma sur *La Ligne verte*, un film que je lui avais fait découvrir. Ce moment, qui a duré moins de deux heures, est gravé à vie dans sa mémoire. C'est une reconnaissance énorme. ☉

« C'est par des actes concrets, en montrant au jeune que l'on est capable de faire bouger les choses pour lui, que l'on tisse un lien de confiance réciproque. » —

ALEXANDRE FORT, CHEF DE SERVICE, FOYER D'ADOLESCENTS LA PASSERELLE

2^e rencontre
les enfants

À l'écoute des enfants et des jeunes



Yannick Bernier, directeur du Village d'Enfants de Bar-le-Duc.



À l'occasion du Conseil de vie sociale du Village d'Enfants de Bar-le-Duc, François Vacherat a rencontré ses jeunes représentants. À l'ordre du jour, un point de règlement intérieur, le compte rendu du voyage à Mayotte, un point sur les futurs aménagements de la piste cyclable du Village et surtout des échanges libres.

Il est 14 h 30, ce mercredi de septembre. Kévin, Louise, Loïc, Mélissa et Léo attendent tranquillement autour de la table de réunion le démarrage du Conseil de vie sociale (CVS). Dehors, pourtant, le soleil appelle à la partie de ballon ou au tour de vélo sur la nouvelle piste cyclable du Village. Mais les jeunes qui ont été élus pour représenter leurs camarades dans cette instance où l'on discute des règles de vie et des activités dans le Village prennent leur rôle au sérieux. Léo, âgé de 16 ans, est au lycée à Verdun et a fait le déplacement pour assurer son mandat de président. Kévin, du haut de ses 8 ans, est le plus jeune membre du Conseil.

Yannick Bernier, directeur du Village d'Enfants de Bar-le-Duc, ouvre la séance avec la validation de deux avenants au règlement intérieur liés à la sécurité et aux règles de fonctionnement – tabac, réseaux sociaux, sexualité... « Là, on parle de

vous ! », pointe à plusieurs reprises le directeur, vigilant à ce que les textes soient bien compris. « Si je lis bien, cela veut dire que l'on n'est pas obligé de porter un casque à vélo quand on a plus de 12 ans ? », argumente malicieusement le jeune président du Conseil. Les avenants sont votés. Ils viennent compléter le règlement de fonctionnement, document qui s'impose à toute personne vivant au Village d'Enfants et dont l'actualisation est réalisée tous les cinq ans.

PENSER ENSEMBLE LA VIE DANS LE VILLAGE

— Construit il y a neuf ans, le Village d'Enfants cherche en permanence à améliorer ses structures d'accueil. Ainsi, le terrain de foot, la piste cyclable et l'aire de jeux ont été réaménagés à l'arrière des maisons, afin de renforcer la sécurité des petits habitants. Ces sujets sont discutés en Conseil de vie sociale, à la fois en termes d'idée et de faisabilité (technique, réglementaire ou financière). Un véritable apprentissage de la vie d'une société organisée.

Kévin fourmille d'idées : déplacer les bancs à l'arrière des maisons pour mieux profiter du jardin, créer des dos d'âne sur la piste cyclable pour rendre le parcours plus amusant, aménager un circuit de type sécurité routière, utile et ludique... Passionné de foot, Loïc souhaite que des lignes soient

tracées pour délimiter les surfaces, même si le terrain n'est pas aux normes. Yannick Bernier l'implique : « Qu'est-ce que tu verrais

Pourquoi un Conseil de vie sociale ?

Le Conseil de vie sociale est une instance légale de dialogue entre tout usager et son institution. C'est-à-dire, dans le cas de la Fondation ACTION ENFANCE, entre les enfants/jeunes accueillis et la direction de l'établissement, Village ou Foyer. À Bar-le-Duc, les élections sont organisées par groupes d'âge (8-12 ans ; 13-18 ans).

L'établissement est représenté par Yannick Bernier, directeur, Émilie Amatucci, éducatrice familiale en charge de la prise de notes et de l'organisation générale et par Olivier Cosmao, chef de service, qui fait le lien avec les éducateurs familiaux. Le Village a en projet d'ouvrir les Conseils à un représentant des familles, comme la loi l'y autorise.

« Il est essentiel que les enfants et les jeunes soient écoutés, qu'ils puissent faire part de leurs attentes pour améliorer leur quotidien, qu'il y ait cette possibilité de dialogue collectif. Je trouve que l'on ne leur donne pas assez la parole », estime François Vacherat.

« Dans cet avenant au règlement intérieur, il est question du respect de soi. Là, on parle de vous ! » —

YANNICK BERNIER, DIRECTEUR DU VILLAGE D'ENFANTS DE BAR-LE-DUC



Émilie Amatucci, éducatrice familiale à Bar-le-Duc.

comme distances ? ». C'est acté. Le terrain de foot va être dessiné et les aménagements de la piste cyclable seront poursuivis.

LE RETOUR DE MAYOTTE

— Ce Conseil de vie sociale prend une couleur particulière quand vient le compte rendu du voyage à Mayotte que six adolescents et trois éducateurs familiaux du Village ont effectué avant l'été. Pour Louise, l'arrivée dans ce département d'outre-mer a été un choc et une prise de conscience. « *Il y a une grande pauvreté. Les maisons ne tiennent pas debout. Et pourtant, ils ont l'air heureux.* » « *C'est vrai qu'ils ont toujours le sourire* », renchérit Mélissa. Léo raconte ses échanges avec de jeunes Mahorais. « *Pour certains, la métropole c'est le paradis. Ils ne se rendent pas compte des problèmes qu'il peut y avoir ici.* » Le projet avait une visée

« Vous faites un formidable travail sur le respect de l'environnement dans ce Village. Votre démarche pourrait inspirer d'autres établissements. » —

FRANÇOIS VACHERAT, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA FONDATION

humanitaire et, sur place, les jeunes ont pu distribuer les vêtements qu'ils avaient collectés avant leur départ. Ils sont aussi revenus avec un festival animalier dans les yeux – les raies manta, les baleines, les bébés requins, les makis n'ont pas fini de les éblouir.

DISCUSSION LIBRE

— « *Qu'est-ce que vous aimeriez dire à vos éducateurs ?* », questionne François Vacherat. Les réponses tournent autour d'un désir de plus d'autonomie (quartiers libres, budget vestimentaire, alimentation plus variée...), en particulier pour les plus âgés. Yannick Bernier suggère que la Commission environnement, constituée d'une dizaine de salariés du Village, et qui a déjà mis en place beaucoup de choses (abandon des produits phytosanitaires, recyclage et compost notamment), s'empare du sujet de l'alimentation. Un peu impressionnés par le directeur général de la Fondation, les plus jeunes se font moins bavards. Mais retrouvent leur langue quand il s'agit de parler de leurs activités favorites. Foot et théâtre pour l'un, guitare pour l'autre, vélo pour un troisième. Le Village est équipé d'une salle multi-activités dans laquelle jeunes et professionnels peuvent faire du sport et de la musique ou

« À Mayotte, on voulait aussi faire du soutien scolaire. On a donné un petit cours de géographie autour d'une carte de France. » —

LÉO

« Pour nous, les ados, les vêtements coûtent plus cher que pour les petits. Est-ce que l'on pourrait avoir un budget supplémentaire ? » —

LOUISE

bien encore regarder un film sur grand écran. Ce ne sont pas les activités qui manquent.

15 h 30. Les jeunes représentants retournent à leurs activités. Feront-ils un compte rendu à leurs camarades de maison ? « *Pas vraiment, mais on en parle quand l'occasion se présente* », conclut Mélissa. ❖



3^e rencontre
les anciens

« Ce n'est pas parce qu'on est un enfant placé que l'on n'a pas d'avenir »

Rencontrer des jeunes qui ont vécu en Village d'Enfants ou en Foyer d'adolescents, évoquer leur parcours à la Fondation, connaître ce qu'ils sont devenus est pour François Vacherat – au-delà de l'intérêt que porte la Fondation à ses anciens – un moyen d'améliorer l'accueil présent. Rendez-vous était donné au siège d'ACTION ENFANCE, à Paris, en fin d'après-midi.

François Vacherat : Vous souvenez-vous de votre arrivée au Village d'Enfants ?

— **Alison :** Je me souviens particulièrement d'un éducateur et d'une éducatrice. J'avais 14 ans. Ils ont eu l'intelligence de me laisser prendre mes repères, de me laisser respirer. Ils m'ont aussi aidée à adopter une plus juste relation avec mon petit frère dont je m'occupais trop.

— **Sophie :** À cette époque, j'étais très jeune, j'avais à peu près 5 ans. Je me souviens juste que le Village d'Enfants, c'était un nouveau chez-moi, dans lequel nous pouvions nous retrouver avec mon frère et ma sœur et avoir de bonnes conditions de vie. Avec la fratrie qui partageait la maison, nous nous sommes bien entendus formant tout de suite une seule et même famille.



François Vacherat avec Sophie et Alison.

— **Constantin :** J'ai été placé parce que j'ai perdu mes parents ainsi que mon grand frère qui prenait soin de moi. Lorsque je suis arrivé au Foyer de jeunes du Tremplin, j'avais des coups de blues terribles. Si j'ai eu mon bac, c'est vraiment grâce aux éducateurs qui m'ont soutenu. Ensuite, j'ai pu faire mon alternance chez Groupauto, qui est un partenaire de la Fondation. Et je sais que je peux encore compter sur le Service de Suite, quand j'ai des difficultés ou besoin de parler. C'est Étienne Lucas (responsable du Service de Suite à la Fondation) qui m'a aidé à trouver un logement à Rueil, quand j'ai dû quitter le foyer de jeunes travailleurs. Pour moi, la Fondation, c'est comme une famille.

F. V. : Et vous, qu'est-ce qui vous a amenées à choisir votre formation ?

— **Sophie :** Dès l'âge de 12 ans, j'ai su que je voulais travailler dans le social. J'hésitais entre éducatrice et assistante sociale. Je crois que je visais ces métiers pour faire bouger les choses.

— **Alison :** J'ai fait des études de droit, mais mon rêve était d'être ethnologue. Le droit m'a énormément apporté en termes de méthodologie, mais après un stage chez un avocat, j'ai compris que ce n'était pas pour moi. Je me suis tournée vers l'édition parce que j'ai la passion des livres. Toutefois, je pense que je ne ferai pas toujours ce métier ; j'ai besoin de travailler dans un domaine qui touche à l'humain.



Sophie, 26 ans

a été accueillie par la Fondation entre 5 et 15 ans, principalement au Village d'Enfants de Ballancourt. À la fin de son Contrat jeune majeur, elle a été soutenue par le Service de Suite, le temps de sa formation d'assistante sociale. Aujourd'hui, elle travaille en tant qu'assistante sociale dans un organisme qui intervient auprès des entreprises.

« Le Village m'a donné un cadre, un repère... Jusqu'à ce qu'il finisse par m'étouffer. C'est un autre monde. Un monde devenu ma famille. »

SOPHIE

— **Sophie :** Quant à moi, je pense que je ne serai pas assistante sociale toute ma vie (rires).

F. V. : Qu'est-ce que vous souhaiteriez voir évoluer dans le fonctionnement des Villages ?

— **Sophie :** C'était tellement compliqué de voir des amis ! Il fallait tout un protocole, y compris pour sortir devant le portail. Nous étions tout de même trop surprotégés.

— **Alison :** Aller chez les autres, c'était trop compliqué. Imposer aux parents de mes amis la visite préalable de leur maison par un de nos éducateurs, cela me désespérait ! Et vivre en permanence dans un lieu collectif, devoir toujours aller vers les autres, avoir peu d'espace personnel, c'était très difficile.

F. V. : Avez-vous gardé des contacts ?

— **Sophie :** La maison, c'est ma famille. Les enfants avec qui j'ai grandi sont comme mes frères et sœurs. J'ai également gardé des contacts avec certains éducateurs



Constantin, 24 ans

a été accueilli dans les appartements de semi-autonomie du Tremplin (Évry). Orphelin sous tutelle du Président du Conseil départemental, il a bénéficié d'un Contrat jeune majeur jusqu'à ses 21 ans. Il vient d'être embauché en CDI au service comptabilité de Louis Dreyfus Armateurs.



Alison, 22 ans

a été accueillie au Village d'Enfants de Boissettes à l'âge de 14 ans, puis au Foyer de La Passerelle. Après trois années de droit à Assas, elle a cédé à sa passion pour les livres et prépare un BTS « Fabrication du livre », en alternance dans une maison d'édition.

« Un message pour mes éducateurs : merci d'avoir toujours été là pour me soutenir quand j'allais mal, me donner des conseils. Je ne vous oublie pas. Ma (modeste) réussite, je la dois à la Fondation. »

CONSTANTIN

familiaux. Notamment avec une éducatrice qui m'a fait confiance quand je n'étais pas forcément sur le droit chemin et qui m'a donné des valeurs et de l'affection. C'est d'ailleurs plus qu'une éducatrice, nous avons construit une relation très forte. Encore aujourd'hui, je me tourne vers elle quand j'ai besoin de conseils. Récemment, j'ai été témoin de mariage de l'un de mes anciens éducateurs.

— **Alison** : J'ai rencontré des éducateurs qui ont cru en moi – et d'autres pas du tout d'ailleurs. Je suis toujours en contact avec l'un d'entre eux. En revanche, pas avec les enfants, car nous étions très différents, nous n'avions pas la même éducation.

— **Constantin** : Je suis toujours en contact avec mes deux éducateurs, Hélène et Alexandre. Et on se voit parfois avec

« J'ai rencontré des éducateurs qui ont cru en moi, qui ont toujours essayé de me comprendre. Aux enfants de la Fondation aujourd'hui, je dis qu'ils doivent croire en leur avenir. »

ALISON

quelques jeunes de l'appartement. Mais pas avec tous : avec certains, cela ne sert à rien.

F. V. : Quel message voudriez-vous faire passer aux jeunes qui sont actuellement accueillis par la Fondation ?

— **Sophie** : Croyez en vous ! Votre chemin sera certainement rempli de doutes, d'espoir, de réussites et d'erreurs mais l'essentiel est de savoir quelle personne vous souhaitez être.

— **Alison** : Ne pensez pas que le Village d'Enfants mène à l'échec scolaire et à la perte de sociabilité. Nous ne sommes pas que des enfants placés.

— **Constantin** : En prenant mon exemple, je dirais « respecte le règlement intérieur de la structure qui t'accueille ». Je n'ai jamais fugué. Si je devais rentrer un peu en retard, je prévenais. Les éducateurs sont responsables de nous et ont des comptes à rendre. Et aussi, que ce n'est pas parce que l'on est un enfant placé que l'on n'a pas d'avenir.

F. V. : Parlez-vous autour de vous de votre placement ?

— **Alison** : Pendant longtemps, je le taisais. J'avais peur que l'on me juge comme une délinquante.

— **Sophie** : Comme Alison, je demandais peu à aller chez des ami(e)s parce que les inspections préalables de leur maison me mettaient mal à l'aise. Au collège, nous étions une dizaine d'enfants de la Fondation, identifiés sur l'ordinateur de la conseillère principale d'éducation par la lettre F de son clavier. Autant dire, que l'on nous avait repérés ! Les professeurs, au

collège, étaient durs ou avaient pitié. Ils avaient des difficultés à trouver la bonne posture vis-à-vis de nous.

— **Constantin** : Non, pas encore. Dans la cour de récréation, c'était mal vu. Alors, j'ai appris à ne pas en parler. Mais un jour, quand j'aurai un bon boulot, un bon logement, j'oserai en parler. Je serai fier de le dire, pour sensibiliser au fait que tous les jeunes qui ont été placés ne sont pas des nuls ou des délinquants.

F. V. : De quoi êtes-vous le plus fiers ?

— **Sophie** : Ma première fierté est d'être soudée avec mon frère et ma sœur. Et d'être là, tous ensemble, pour notre grand-mère. Ensuite, je suis également fière de mon parcours et d'être aujourd'hui stabilisée. J'arrive à me projeter. Nous venons d'acheter une maison avec mon ami avec qui je suis depuis plus de 5 ans. Aujourd'hui, je suis posée et je peux envisager de fonder ma famille.

— **Alison** : D'avoir réussi à prendre du recul par rapport à mon histoire. D'avoir pu avancer malgré les liens néfastes avec notre mère. Aujourd'hui, j'ai dépassé le cliché de l'enfant placé.

— **Constantin** : Je crois que je commence à être autonome. J'ai des échos de certains jeunes de la Fondation. Certains ont plongé, mènent une « vie de galère ». Moi, je suis en train de signer un CDI dans une grosse boîte. Je suis chez moi. Je subviens à mes besoins. Je m'assume. Je suis assez fier de faire mon petit bout de chemin, avec la Fondation qui est toujours là. Je sais que je peux compter sur elle. ❁



L'Aisne



Zoom sur le Village d'Enfants de Soissons



61

enfants accueillis
(30 garçons, 31 filles)



21

fratries



Ouverture
Septembre 1999

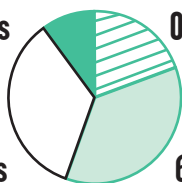


Réussites 2018

- **Obtention d'une mention** pour tous les enfants qui passaient un diplôme.
- **Investissement des adolescents** dans la rénovation des enclos et des abris des animaux de la pâture du Village.
- **Aboutissement des projets New York et Norvège**, fruits d'un long travail des équipes.
- **Performance remarquable** et défi relevé haut la main pour le groupe des Kid's Aisne, arrivé en 3 h 22 pour 42 km au Marathon EKIDEN de Paris le 4 novembre dernier.

15 à 18 ans

0 à 5 ans



11 à 14 ans

6 à 10 ans



29

14

18

14 enfants
sont accueillis dans le Village

depuis
moins de 2 ans

depuis
2 à 5 ans

depuis
plus de 5 ans

18

enfants
ne voient
jamais
leurs parents

24

enfants
ne dorment
jamais
chez leurs
parents mais
les voient
en visite

12

enfants
dorment **moins**
d'une fois
par mois ou
une fois par
mois chez
leurs parents

7

enfants
dorment **plus**
d'une fois
par mois
chez leurs
parents

Projets

- **Développer de nouveaux partenariats** de parrainage par des familles locales pour accueillir les enfants en week-end ou en vacances.
- **S'adapter au profil des nouveaux enfants accueillis** en innovant dans les propositions d'accompagnement éducatif avec la mise en place d'un atelier d'équithérapie au sein de l'établissement et la création d'un espace de relaxation à destination des enfants.

3 questions à

HÉLÈNE GUILBERT,
DIRECTRICE DU VILLAGE
D'ENFANTS DE SOISSONS

➤ Quelle place tient le Village d'Enfants dans le Département de l'Aisne ?

— Héléne Guilbert : Nous sommes le seul établissement du Département missionné pour l'accueil des fratries et pour des placements plutôt de moyenne à longue durée. Le profil des enfants accueillis a évolué, avec, à ce jour, quatre fois plus de mesures MDPH* qu'il y a 6 ans notamment. Nous réfléchissons à développer de nouvelles compétences et recherches des partenariats plus adaptés aux besoins des enfants.

➤ Quelles sont vos relations avec les autres institutions locales ?

— H. G. : Nous nous appuyons notamment sur trois partenariats solides, riches et soutenant :

- l'Inspection académique, grâce à laquelle les enfants du Village sont répartis dans la quasi-totalité des écoles de Soissons, ce qui limite l'effet de groupe et leur stigmatisation ;
- la Mairie, que ce soit le service Vie scolaire qui facilite les inscriptions scolaires ou le service Culture qui nous octroie des tarifs spéciaux pour la scène culturelle ;
- les clubs sportifs et les associations culturelles auxquels les enfants peuvent choisir de s'inscrire chaque année, favorisant ainsi leur ancrage social.

➤ Quels sont vos chevaux de bataille ?

— H. G. : Sortir de la représentation sociale négative de l'enfant placé, qui n'est voué ni à la délinquance ni à l'assistanat. Pour cela, nous voulons mieux faire connaître les spécificités de notre modèle auprès de nos différents partenaires. L'idée de tables rondes et de portes ouvertes est en train de germer. Par ailleurs, sachant que près de 60 % des enfants du Village n'ont aucun droit d'hébergement, nous avons hâte de développer le réseau de parrainage qui leur permettrait d'expérimenter un autre modèle de vie familiale. Notre ambition pour les enfants : continuer d'éveiller leur curiosité intellectuelle, leur transmettre le goût de l'effort et favoriser les découvertes culturelles variées pour qu'ils s'autorisent à imaginer tous les possibles malgré leur situation particulière.

* Maison départementale des personnes handicapées.



Chers amis,

Vous avez probablement entendu parler de la pétition « Les Oubliés de la République »* – peut-être même l'avez-vous signée – alertant le Président de la République sur la maltraitance des enfants en France aujourd'hui. À vos côtés sans doute, nous nous sommes officiellement associés à cet appel. Protéger les enfants maltraités ou gravement négligés est en effet au cœur de notre mission depuis 60 ans, avec vous.

Certains d'entre vous nous soutiennent depuis le début, d'autres nous ont rejoints sur le chemin, et d'autres encore arrivent, tous les jours, pour grossir les rangs des amis et des protecteurs des enfants en danger. Pour cela, chers bienfaiteurs, les mots manquent pour vous transmettre nos plus chaleureux remerciements. Quel parcours et quelle aventure depuis le premier appel lancé par Suzanne Masson, notre fondatrice.

Depuis 60 ans, nous défendons ce modèle de Village d'Enfants, auquel nous croyons, pour le bien des enfants et pour leur reconstruction après les drames subis. Tout en restant fidèles à ce projet, nous nous adaptons également aux nouvelles réalités de notre société et nous travaillons pour que ces enfants deviennent des adultes épanouis. Toujours, le projet éducatif et le bien-être des enfants sont au cœur de notre préoccupation.

Merci encore d'être à nos côtés dans cette mission porteuse d'espoir.

L'équipe Relations avec les bienfaiteurs



* Pétition à l'initiative de Françoise Laborde, journaliste et de Michèle Créoff, vice-présidente du Conseil national de la protection de l'enfance (CNPE).

Disponible sur www.change.org/p/protégeons-les-enfants-maltraités-massacredesinnocents

ARNAUD MASSON

« L'ŒUVRE DE MA GRAND-MÈRE ME TOUCHE » —

— C'est sur un ponton de La Trinité, dans les préparatifs de la Route du Rhum 2018, que nous avons retrouvé Arnaud Masson, petit-fils de Suzanne Masson, fondatrice de la Fondation ACTION ENFANCE.

SOUVENIRS DE LOCTUDY

« Le nom de Suzanne Masson résonne fortement en moi. J'étais le premier petit-fils à porter le nom de Masson, ce qui a créé un lien de filiation fort. J'ai passé mes étés dans la maison de Loctudy⁽¹⁾, à laquelle nous sommes très attachés. C'est notre ancrage. Je me souviens de Mamie comme d'une femme de caractère à l'énergie inlassable. Elle disait : "Je suis pour des décisions qui se prennent" et, en général, cela ne traînait pas trop. Avec mon regard d'adulte, son œuvre me touche. Lors d'une mission au Burkina Faso où je l'accompagnais, j'ai été



Arnaud avec sa grand-mère adoptive, Suzanne Masson.

très impressionné par l'amour qu'elle portait aux gens. Elle chantait, chantonait tout le temps dans la maison. Elle nous accueillait à bras ouverts. Avec mes cousins⁽²⁾, nous n'avions pas de liens de sang. C'est la maison et la manière dont était abordé le quotidien qui ont créé la famille que nous sommes.

LA VOILE ET LES ENFANTS

Mamie nous a transmis la passion de la mer. La voile porte des valeurs d'entraide, d'humilité : ce sont de très belles valeurs pour un enfant. Ce partenariat avec Loïck Peyron pour la Route du Rhum 2018 renoue avec l'histoire. Il a du sens. Lorsque j'étais petit, j'ai passé beaucoup de temps avec des enfants du MVE⁽³⁾ et de la Fondation SALVE⁽⁴⁾ à l'école de voile de Loctudy. Cela m'a ouvert l'esprit, appris la tolérance. Permettre aux fratries de grandir ensemble, c'est une valeur incomparable. »

[1] Propriété de l'association "Notre Maison" réunissant les enfants et petits-enfants de Suzanne Masson.

[2] Enfants et jeunes que Suzanne Masson a élevés.

[3] Le Mouvement Villages d'Enfants, créé en 1958 par Suzanne Masson, est devenu Fondation ACTION ENFANCE en 2013.

[4] La Fondation SALVE, créée par Suzanne Masson en 1981 pour venir en aide à des enfants du Cambodge, du Liban et du Sénégal, a rejoint la Fondation ACTION ENFANCE en 2006.

Regards d'anciens sur leur placement en Village d'Enfants



Une enquête⁽¹⁾ réalisée auprès d'anciens enfants accueillis en Village d'Enfants rend compte du regard qu'ils portent sur leur placement et du parcours qu'ils ont réalisé depuis. Elle met également en lumière les bénéfices du projet fondateur d'ACTION ENFANCE : permettre à des frères et sœurs de grandir ensemble, au sein de maisons familiales regroupées en Village, dans un environnement humain, stable et sécurisant.

comment ça marche ?

L'OBJECTIF D'UNE VIE « NORMALE »



75%

des enquêtés se disent « très satisfaits » ou « satisfaits » de leur vie aujourd'hui.



La grande majorité d'entre eux souhaite construire une famille.

« Notre vie au Village d'Enfants a été une aubaine, une chance pour nous, toute la fratrie. » — CHLOÉ



Le Village comme point d'ancrage

Pour 70 % des enquêtés, leur passage dans un Village d'Enfants a influencé positivement leur parcours. 75 % en gardent de bons à très bons souvenirs. Le Village était leur territoire, ils se sentaient « du Village ». Ils s'y retrouvaient comme dans un quartier pour jouer, apprendre la vie collective, faire des expériences... La plupart d'entre eux vit aujourd'hui à proximité du Village où ils ont grandi. Pour eux, c'était aussi un espace de partage avec des adultes autres que leur éducateur ou éducatrice familiale. Le directeur ou la directrice représentait l'autorité bienveillante et disponible. ❁



La maison, un lieu sécurisant

Pour les anciens interrogés, la maison était un lieu sécurisant de vie familiale. Les règles, les rites instaurés, la vie en collectivité ont constitué autant de repères qui leur ont servi dans leur vie d'adulte. La chambre, territoire de l'intime, avait une fonction rassurante d'autant plus que beaucoup d'entre eux n'en avait jamais eu auparavant. ❁



La fratrie, un lien essentiel

Pour 90 % des répondants, avoir été placé avec leurs frères et sœurs s'est révélé essentiel. Globalement, le placement leur a permis de créer des liens qui perdurent. 37 % voient leurs frères et sœurs au moins une fois par semaine et 25 % au moins une fois par mois. Ils ont gardé un contact plus particulier avec ceux qui ont vécu à leurs côtés au Village d'Enfants. ❁



Une scolarité, souvent courte

Le parcours scolaire des enquêtés est plutôt positif puisque seulement 16 % d'entre eux n'ont obtenu aucun diplôme (contre 29 % de la population nationale). En revanche, ils sont moins nombreux à posséder un diplôme d'un niveau équivalent au bac et au-delà : 35 %, contre 41 % de la population nationale. 38 % ont arrêté l'école avant 18 ans, souvent pour entrer dans la vie active. Beaucoup évoquent également leur difficulté à concilier études et problèmes familiaux. ❁



Une ascension sociale

66 % des enquêtés, âgés en moyenne de 30 ans, ont un emploi (75 % pour les hommes, 59 % pour les femmes). Ils appartiennent à une catégorie socio-professionnelle souvent supérieure à celle de leurs parents qui étaient majoritairement « sans activité ». ❁



FONDER UNE FAMILLE

- 52 % des interrogés ont des enfants.
- Ils ont voulu ou veulent généralement avoir deux enfants mais pas une famille nombreuse alors qu'ils sont issus, pour 64 % d'entre eux, d'une fratrie d'au moins quatre enfants, contre 12 % pour la population nationale.
- Beaucoup expriment leur méfiance vis-à-vis des services sociaux et leur peur de voir leur enfant placé.

NE PAS ÊTRE ASSISTÉ

- 60 % des répondants n'ont pas fait appel à l'aide des services sociaux en cas de difficultés importantes. Pour les anciens des Villages d'Enfants, être assisté ne semble pas se transmettre d'une génération à l'autre.

(1) Source : Enquête « Que sont-ils devenus ? » ACTION ENFANCE, Etsup, Lerfas (2011-2014) menée sur une population de 122 répondants parmi des anciens enfants ayant été accueillis dans les Villages d'Enfants de Boissettes, Cesson, Amboise et Pocé-sur-Cisse entre 1981 et 2007.

S'APPUYER SUR UN RÉSEAU

- 78 % des enquêtés déclarent avoir des parents et des amis qui peuvent les aider en cas de besoin.
- 84 % affirment avoir un ou des amis proches.
- 65 % sont toujours en contact avec les anciens du Village d'Enfants.

- 94 % estiment que les adultes rencontrés durant leur passage dans un Village d'Enfants ont compté pour eux.
- 74 % ont le sentiment d'avoir eu quelqu'un sur qui compter au moment de leur sortie du Village.



Retrouvez cette infographie et les résultats de l'enquête « Que sont-ils devenus ? » sur www.actionenfance.org

Votre don nous aidera à réaliser leur rêve de Noël

67 % des enfants accueillis en Village d'Enfants ne dormiront pas dans leur famille le soir de Noël.

Or nous avons des rêves pour eux... Nous souhaitons les voir :

- grandir avec leur frère et avec leur sœur ;
- vivre en paix ;
- retrouver une enfance malgré leurs traumatismes ;
- devenir des adultes accomplis.

Depuis 60 ans, nous réalisons ces rêves grâce à vous, votre amitié, votre générosité.

Les réformes fiscales de 2018 ont durement éprouvé notre collecte de dons pourtant indispensable à la qualité d'accueil d'ACTION ENFANCE.

En 2019, les dons restent déductibles de vos impôts, indépendamment du passage au prélèvement à la source.

À l'approche de Noël et de la nouvelle année, votre don nous aidera à faire vivre ce projet, pour les 750 enfants accueillis.

... merci du fond du cœur



Pour en savoir plus :

01 53 89 12 34

ou à l'adresse suivante :

donateurs@actionenfance.org



Fondation reconnue d'utilité publique

Grandir en Village d'Enfants

www.actionenfance.org